



**MODIFICATION DU JOUR DE LA RENCONTRE
DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SEPTEMBRE 2021**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet qu'une modification est apportée au calendrier des séances ordinaires du **comité administratif** de la MRC de Joliette, adopté lors de la séance ordinaire du comité administratif du 12 novembre 2020, par la résolution numéro CA081-11-2020.

**La séance ordinaire du jeudi 30 septembre 2021 à 9 h est
dévançée au 28 septembre 2021 à 8 h.**

Cette séance aura lieu en présentiel aux bureaux administratifs de la MRC de Joliette.

DONNÉ À JOLIETTE, CE 22^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 22 septembre 2021 entre 8 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 septembre 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Signature